

### *Eleventh Annual Report Exchange Restrictions 1960. Un vol., 6 po. x 9, broché, 372 pages — INTERNATIONAL MONETARY FUND, Washington, D.C., 1960*

Camille Martin

Volume 37, numéro 4, janvier–mars 1962

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1001720ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1001720ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Martin, C. (1962). Compte rendu de [*Eleventh Annual Report Exchange Restrictions 1960. Un vol., 6 po. x 9, broché, 372 pages — INTERNATIONAL MONETARY FUND, Washington, D.C., 1960*]. *L'Actualité économique*, 37(4), 755–755. <https://doi.org/10.7202/1001720ar>

Tous droits réservés © HEC Montréal, 1962

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

éru  
dit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

## LES LIVRES

souple, élaborée au moment de l'adhésion à la Constitution de 1958, a de fortes chances de réussir, selon M. Dumon, à condition qu'on continue à tenir compte des particularités propres aux divers États nouveaux, jeunes et dynamiques.

En décrivant la situation des parties en présence, l'auteur explique par la suite leurs chances de progression. Il étudie parallèlement les institutions gouvernementales locales et leurs possibilités de pleine réalisation dans le contexte d'un système social qui varie suivant les nations.

L'ouvrage étudié constitue donc une excellente source de renseignements, en ce qui concerne les nouvelles lois régissant l'ancien empire colonial français, et il permet également de comprendre les faiblesses du système devant les impératifs de la politique, celle-ci pouvant toujours donner lieu à des revirements inattendus.

L'auteur souligne, par exemple, l'importance de la personnalité du chef actuel du gouvernement français. Selon lui, la légende qui entoure le nom de De Gaulle vaut de nombreux partisans à la France, dans la majorité des nouveaux États.

En plus de l'analyse purement théorique des problèmes soulevés, le lecteur trouvera dans le livre de Dumon des opinions justes et très nuancées, ainsi que des idées-clefs qui sont valables, non seulement dans l'immédiat, mais aussi pour l'avenir. Le professeur Dumon indique clairement en effet que l'intégrité de la communauté franco-afro-malgache dépend du prestige dont jouira le gouvernement français, tout en remarquant cependant que l'action exercée sera d'autant plus efficace qu'elle ne manquera jamais de s'exercer dans le cadre d'un libéralisme démuné de tendances et de visées autoritaires.

Alice Poznanska

### **Eleventh Annual Report Exchange Restrictions 1960.**

Un vol., 6 po. × 9, broché, 372 pages. — INTERNATIONAL MONETARY FUND, Washington, D.C., 1960.

La première partie du onzième rapport annuel (1960) du Fonds Monétaire International sur les restrictions des changes traite des développements récents et signale en particulier les progrès enregistrés au cours de l'année 1959 et des quatre premiers mois de 1960 en vue de réduire et même d'éliminer les restrictions sur les changes. Les effets heureux des mesures visant à étendre la convertibilité de la monnaie se sont fait sentir dans plusieurs domaines, et l'évolution vers la liberté du commerce a été fortement épaulée par l'activité économique, le développement du commerce international et le retour à la stabilité monétaire. De plus, ces progrès n'ont pas été le partage des seuls pays industriels, mais se sont étendus à d'autres pays.

La seconde partie du rapport consiste en une courte revue de chacun des systèmes des changes de 75 pays, tous membres du Fonds, sauf six. Le schéma est le même pour tous les pays. Il attire l'attention sur une douzaine de points particulièrement significatifs, tels que le taux de change, l'étendue du contrôle, l'administration du Fonds, les modes de règlements entre pays, les principaux changements survenus au système de chaque pays au cours de 1959 et, dans quelques cas, au cours des premiers mois de 1960, etc.

Camille Martin